

Désignation de l'entreprise : SARL SAGAME										Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC					
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF					
		FG	84 000	FH		FI	84 000	84 000			
		FJ	84 000	FK		FL	84 000	84 000			
	Chiffres d'affaires nets*										
	Production stockée *					FM					
	Production immobilisée *					FN					
	Subventions d'exploitation					FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	7 927	12 601			
	Autres produits (1) (11)					FQ					
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	91 927	96 601			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS					
	Variation de stock (marchandises) *					FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	64 251	83 602			
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	2 118	1 988			
	Salaires et traitements *					FY	128 834	115 928			
	Charges sociales (10)					FZ					
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	11 681	13 281		
							GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC				
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD				
	Autres charges (12)					GE	1	1			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	206 884	214 799		
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	(114 957)	(118 198)			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	9 996				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	28 574	14 746			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM					
	Différences positives de change					GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	19 000	168 000			
	Total des produits financiers (V)					GP	57 570	182 746			
CHARGES FINANCIERS	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	45 940	154 077			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR					
	Différences négatives de change					GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT					
	Total des charges financières (VI)					GU	45 940	154 077			
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	11 631	28 669			
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(103 326)	(89 529)			

Désignation de l'entreprise SARL SAGAME				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	47 000	124 025	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	47 000	124 025	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	900	525	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	45 140	50 000	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	46 040	50 525	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	960	73 500	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	196 497	403 372	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	298 864	419 402	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	(102 366)	(16 029)	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	{	produits de locations immobilières	HY			
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG				
	(3)	{	- Crédit-bail mobilier *	HP	5 312	23 807	
	- Crédit-bail immobilier		HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	25 528	17 243	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1	7 927	12 601	
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales de l'exploitant (13) obligatoires hors CSG/CRDS) A5		A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6			obligatoires A9		
		dont cotisations facultatives Madelin A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels				46 040	47 000	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
					Charges antérieures	Produits antérieurs	

Annexe

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

I. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 et des règlements de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 et 2016-07 et tiennent compte de l'incidence des nouvelles règles comptables obligatoires à compter du 1er janvier 2005 relatives aux actifs, aux amortissements et dépréciations, il est fait application du règlement CRC 2004-06 du 23/11/2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs, et du règlement CRC 2202-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs..

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

II. NOTE DE PRESENTATION GENERALE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Pour mémoire, en 2018 un abandon de créance avait été consenti à la SAS DUFLOT pour 114.000€ HT avec un retour à meilleure fortune, en 2019 un abandon de créance avait été consenti à la SAS DUFLOT pour 114.000€ HT avec un retour à meilleure fortune, en 2020 un abandon de créance avait été consenti à la SAS DUFLOT pour 114.000€ HT avec un retour à meilleure fortune.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

III. NOTES SUR LE BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont valorisées au bilan suivant la méthode du coût historique complet. Le tableau des immobilisations figurant en annexe mentionne les mouvements de l'exercice.

Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire sur la durée de vie estimée des biens ou de la durée de protection juridique.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur vénale est inférieure à la valeur comptable.

2. Immobilisations financières

Le tableau des immobilisations figurant en annexe mentionne les mouvements de l'exercice.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3. Stocks

Le stock est calculé selon la méthode du coût de revient moyen pondéré. Il a fait l'objet d'un inventaire physique à la clôture de l'exercice.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4. Clients et autres créances

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Le tableau des créances et des dettes figurant en annexe en mentionne les échéances.

Une provision a été comptabilisée pour les créances qui présentent un risque de non-recouvrement à la clôture de l'exercice en appliquant un coefficient de dépréciation à leur montant nominal hors taxe.

5. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Le tableau des créances et des dettes figurant en annexe mentionne les durées restants à courir des emprunts.

6. Dettes d'exploitation

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les dettes sont portées au bilan pour leur valeur nominale après prise en compte de toutes les charges à payer pouvant résulter tant des obligations contractuelles de la société que des législations fiscales et sociales en vigueur.

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Eléments relatifs au compte de résultat

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **196 497** euros et un total **charges** de **298 864** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-102 366** euros.

2. Distinction des résultats courant et exceptionnel

Le classement des éléments exceptionnels s'effectue de la manière suivante :

- les éléments exceptionnels des activités ordinaires ont été portés au résultat courant.
- les éléments exceptionnels hors des activités ordinaires ont été portés en résultat exceptionnel.

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Total des Charges à payer		12 528
Dettes fiscales et sociales		12 528
<i>CHARGES SOCIALES - CHARGE</i>	<i>12 528</i>	

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Total des Produits à recevoir		28 574
Autres créances <i>INT CC - C/C</i>	28 574	28 574

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION cotisations TNS		8 858	8 858
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			8 858

--

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2022
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

--

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Capitaux
propresQuote-part
détenue en
pourcentageRésultat
du dernier
exercice clos

A. Renseignements détaillés

1. Filiales (Plus de 50 %)

SAS 6ETOILES

2 529 546

100,00

(37 377)

2. Participations (10 à 50 %)

SARL GJE

(226 556)

29,70

288 232

CLIC EMOTION

(53 572)

21,34

35 720

B. Renseignements globaux

1. Filiales non reprises en A.

a) françaises

b) étrangères

2. Participations non reprises en A.

a) françaises

b) étrangères

Désignation de l'entreprise : SARL SAGAME			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 4 Rue Denis Diderot			Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 5 2 3 4 5 4 9 4 0 0 0 0 1 7			Néant ☐ *					
			Exercice N, clos le, 31122022					
			N-1 31122021					
			Brut 1					
			Amortissements, provisions 2					
			Net 3					
			Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC				
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
		Terrains	AN	AC				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	121 829	2 510		
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	210 360	2 238 264		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE	427 000	181 000		
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières *	BH	BI				
TOTAL (II)			BJ	2 999 963	BK	332 189	2 667 774	2 468 037
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	103 680	103 680		
		Autres créances (3)	BZ	CA	211 968	1 037 882		
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	50 000			
Disponibilités		CF	CG	684 732	475 352			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	8 858	4 304			
	TOTAL (III)	CJ	CK	2 097 120	1 835 152			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	594 157	4 502 926	4 533 720		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an : CR				
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise SARL SAGAME			Néant ☐ *			
			Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :2 746 760.....)		DA	2 746 760	2 746 760	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)		DC			
	Réserve légale (3)		DD	121 350	121 350	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	1 357 828	1 573 858	
	Report à nouveau		DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(102 366)	(16 029)	
	Subventions d'investissement		DJ			
	Provisions réglementées *		DK			
	TOTAL (I)		DL	4 123 572	4 425 938	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
		Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP			
	Provisions pour charges		DQ			
	TOTAL (III)		DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS			
	Autres emprunts obligataires		DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	985	407	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	2 482	4 749	
	Dettes fiscales et sociales		DY	40 887	61 626	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	335 000	41 000	
	Autres dettes		EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB			
TOTAL (IV)		EC	379 354	107 782		
Ecart de conversion passif *		ED				
TOTAL GENERAL (I à V)		EE	4 502 926	4 533 720		
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
			1D			
			1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	379 354	107 782	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGAME
Société à responsabilité limitée au capital de 2 746 760 €
Siège social : 4, rue Denis Diderot, 66000 PERPIGNAN
523 454 940 RCS PERPIGNAN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 décembre 2022**

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à -102 366,17 € de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -102 366,17 €

Prélèvement sur les réserves :

- sur le compte "autres réserves" 102 366,17 €

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2020 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2021 : 200 000,00 €, soit 0,07 € par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 200 000,00 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

